

Ailly sur Noye

UN PARCOURS DE BIODIVERSITÉ

Il a été réalisé par Symbiose Somme

COTTENCHY Ce parcours, réalisé sur le site du Paraclet, a pour objectif de communiquer positivement sur les actions favorables à la biodiversité et les pratiques mises en place par les agriculteurs.



Simon Catteau, président de Symbiose Somme.

Symbiose Somme, association environnementale de type loi 1901 à but non lucratif dont l'objectif est de « promouvoir la biodiversité et de communiquer auprès du grand public sur les paysages

et les pratiques agricoles », a inauguré le vendredi 28 juin, en fin de matinée, au lycée du Paraclet, un parcours de découverte de la biodiversité. Celui-ci est dédié à l'éducation à l'environnement et au développement durable, notamment à l'apprentissage de la biodiversité dans le milieu agricole. En effet, grâce aux aménagements en faveur de la biodiversité implantés sur ce site, chacun peut comprendre les interactions entre la faune, la flore, les auxiliaires et le sol.

Le projet du parcours de biodiversité est le fruit d'une collaboration entre Symbiose Somme et les élèves du lycée du Paraclet, dans le but de créer un outil de communication qui allie la découverte de la diversité du vivant (faune/flore) et la sensibilisation à leurs milieux de vie.

UN PARCOURS ACCESSIBLE À TOUS

Ce parcours pédestre qui sillonne la plaine de Cottency et le bois Maigneux est accessible à tous, le point de départ peut être atteint aussi bien en voiture qu'en mobilité douce. Symbiose Somme a été créée en février 2020 par la synergie de cinq structures : la Chambre d'agriculture de la

Somme, la Fédération régionale des structures des exploitations agricoles des Hauts de France, la Fédération des chasseurs de la Somme et les Jeunes agriculteurs de la Somme.

Simon Catteau, président de Symbiose Somme, a expliqué : « Avec ce projet, nous avons trois objectifs principaux : fédérer, (...) réussir à créer un écosystème complet d'acteurs locaux autour d'une même vision ; communiquer, (...) reconstruire la cohésion sociétale entre les agriculteurs et le grand public ; former, (...) sensibiliser le grand public à la préservation de l'environnement et apprendre aux enfants le fonctionnement de la biodiversité. »

PLUSIEURS PARTENAIRES POUR CONCRÉTISER CE PROJET

Et d'ajouter : « Ce projet a pu être possible grâce à nos partenaires, que je tenais à remercier sincèrement pour leur soutien et leur générosité. Nous sommes très reconnaissants de la confiance que vous nous avez accordée. Je remercie ici pour leur contribution et engagement : la fondation Crédit Agricole Brie Picardie (...); Actemium (...); la région Hauts-de-France (...), le conseil départemental

de la Somme (...); la communauté de communes Avre Luce Noye (...); Amiens Métropole (...); la commune de Cottency (...); le lycée du Paraclet (...); le Conservatoire botanique national de Bailleul. »

Le président a décrit : « Tout au long de ce parcours, vous serez sensibilisés à la biodiversité ainsi qu'aux pratiques agricoles modernes et respectueuses de l'environnement. Grâce à des aménagements simples en faveur de la biodiversité implantés sur ce site, les élèves et le grand public comprendront les interactions entre la faune, la flore, les auxiliaires et le sol. Il sera des aménagements tels que : des haies, des bandes tampons de jachères mellifères, un nichoir à chouette chevêche dans le verger ainsi que la mise en place de plantes messicoles dans le cadre d'un partenariat avec le Conservatoire botanique national de Bailleul semées par les élèves de 2nd du lycée du Paraclet. Chacun de ces aménagements est décrit dans un panneau explicatif intégré dans son environnement (13 panneaux au total) décrivant ses spécificités et son intérêt pour la biodiversité. Les panneaux informatifs ont été réalisés avec la collaboration des élèves du lycée. »

Armand Prix